

Apprentissage

Les amusements de la jeunesse d'événement

130

Enquête sur la
conduite de la
maîtresse.

Le père d'une apprentie d'événement porte
plainte contre la Dame Vierge d'événement qui
recevait des visites galantes chez elle.

La maîtresse oppose une vigoureuse défense
appuyée de tous les certificats désirables et tout comme,
de M^{re} Le Cœur de St. Bonaventure, son paroisse
faisant partie comme présidente d'une société
religieuse.

En conséquence je fus chargé d'une enquête, d'après
ma mission je me suis rendue chez la Dame Vierge
c'était le mardi - gris, une épaisse fumée obscurcissait
l'appartement plus une odeur de braise brûlée était
suffoquante, l'on faisait des crêpes (moutilles)
un jeune homme était dans la cuisine auprès de
la poêle je me rapprochai pour lui de la friture
l'eau du foyer. Vite on m'introduisit dans la salle
et chambre à coucher meublée d'une commode et de
plusieurs mécaniques à dévider.

À peine nous eûmes eu pour parler qu'un
doux jeune homme entra courtoisement
dans la pièce et nous causâmes avec la maîtresse
il fut déconcerté en me voyant le fixer d'un regard
scrutateur. Je répondis directement à lui quand
je compris qu'il s'installait sans gêne.

Dites moi jeune homme que venez vous faire
ici? — Je viens parler d'un ouvrage, je suis le
fils du fabricant qui occupe M^{lle} d'événement.
— Mais, ce ne sont pas les heures de visiter les ateliers
(il était 7 heures) — D'ailleurs je viens parce que
j'ai l'intention de me marier avec M^{lle} d'événement.

À cet égard de
membre du conseil
d'après hommes que
je vous adresse cette
question.

Le lendemain matin je fus auprès du père de ce prétendu
futur (Roux dit Fontaine) je fis part de ma mission
au bon père Fontaine qui était dans son cabinet
avec sa femme. J'écrivis donc sous son yeux le billet
ci-joint contenant ces mots :

M^r Roux (dit Fontaine) fils est prié de se
rendre à l'audience de ce jour mercredi 21 février
à 5 1/2 de soir, nous fûmes d'offrir en présence
du conseil, son dire d'hier concernant ses
intentions de se marier avec M^{lle} Verchère
sa dévouée.

Lien des arbitres délégués
21 février 1844.

Cherrier
Lepru

aux soies obligés de M^r son père.

Surprise extrême du père Fontaine

Je lus ce billet au père Roux dit Fontaine jamais
plus grand étonnement de sa part, il ne rétorqua
rien court — Comment, ... quoi !! mon fils a dit
qu'il voulait se marier avec cette fille ! Dis s'il est
à sa femme : que penses-tu de ça ? — Je pense qu'il
est fou. ... Voyez M^r Lepru il suffit de
vous dire qu'il n'a pas été de la conscription.
Oh ! Le misérable (ajoute le père) Je vois d'ici
provisoirement les soldes de matières aux dévotions,
Dis aujourd'hui cette fille ne travaillera plus pour
le mariage. — Enfin Monsieur est affligé
c'est votre affaire, la mienne est de remplir ma
mission en vous faisant invitation à votre fête,
il ne sera pas à votre audience nous ténons son
dire d'hier pour non avenu. Je me retirai. Il me
semble encore voir le père Fontaine bailler de surprise.
Le jeune Fontaine s'est bien gardé de se rendre à l'audience.
Des lors plus de doute sur la mauvaise conduite de ce

Je lui en ai écrit après au père Fontaine qui en a été de la même manière. Les deux ont été de la même manière. Les deux ont été de la même manière.

Cherrier

N^o. Prouv^{er} die fih dit fouteine
 de p^{re} de se rendre à l'audience de ce jour
 mercredi, 21. février à 5. 1/2 du soir, aux fins
 d'affaires en présence des conseil, son dieu d'hon
 concernant les intentions des Mariés
~~et~~ ^{et} Vertheve d'indiquer
 de la des ambata delégats

26 fev 1844

Ch.

pud^{re}

Notes: ^{aux fins d'obliger de M^{re} son père}
 Le père du prétendu a mis suppl^{er} de expresse à l'effet
 de empêcher son fils de se rendre à l'audience.

Monsieur

Vous êtes prié de vous rendre au

greffe le Vendredi 23. Ct

à 9 heures du matin pour concilier

une affaire avec M. Barbier

62	12	12	250
50	50	50	50
25	25	25	25